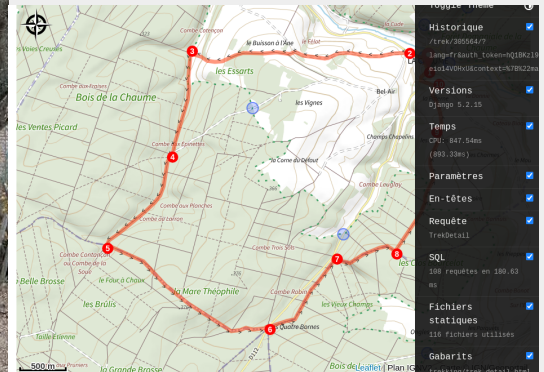


Sentier des Quatre Bornes

Arc-Chateauvillain



Départ du sentier des Quatre Bornes (Mairie de La Chaume)



Découvrez le patrimoine naturel et culturel de la forêt communale de La Chaume grâce à ce beau sentier familial.

Ce sentier offre une promenade authentique pour explorer l'harmonie entre nature et histoire. Ce parcours traverse la remarquable forêt communale de La Chaume, peuplée de chênes et de hêtres emblématiques de ce territoire préservé, mais aussi de frênes, de cornouillers et de noisetiers qui ont alimenté une manchisterie dans le village à la fin du XIXème siècle. En chemin, découvrez des bornes séculaires marquant les anciennes frontières des communes, témoins de l'ancienneté de l'occupation des lieux. Profitez également d'une rencontre privilégiée avec la faune et la flore sur ces calmes sentiers : des terriers de blaireaux

Useful information

Practice : Pédestre

Durée : 3 h 30

Length : 11.9 km

Trek ascent : 195 m

Difficulty : Facile

Type : Boucle

sont visibles au bord du chemin, une vieille mare empierrée abrite plusieurs espèces d'amphibiens, et les abords du chemin se parent de différentes couleurs selon les floraisons saisonnières...

Trek

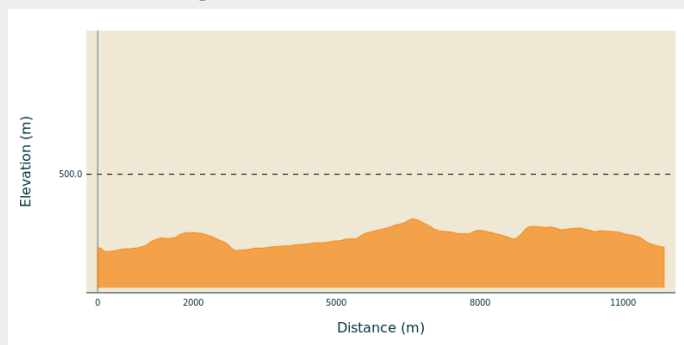
Departure : Eglise de l'Assomption, La Chaume

Arrival : Eglise de l'Assomption, La Chaume

Markings : — Balisage jaune simple

Cities : 1. La Chaume
2. Voulaines-les-Templiers
3. Leuglay
4. Lucey

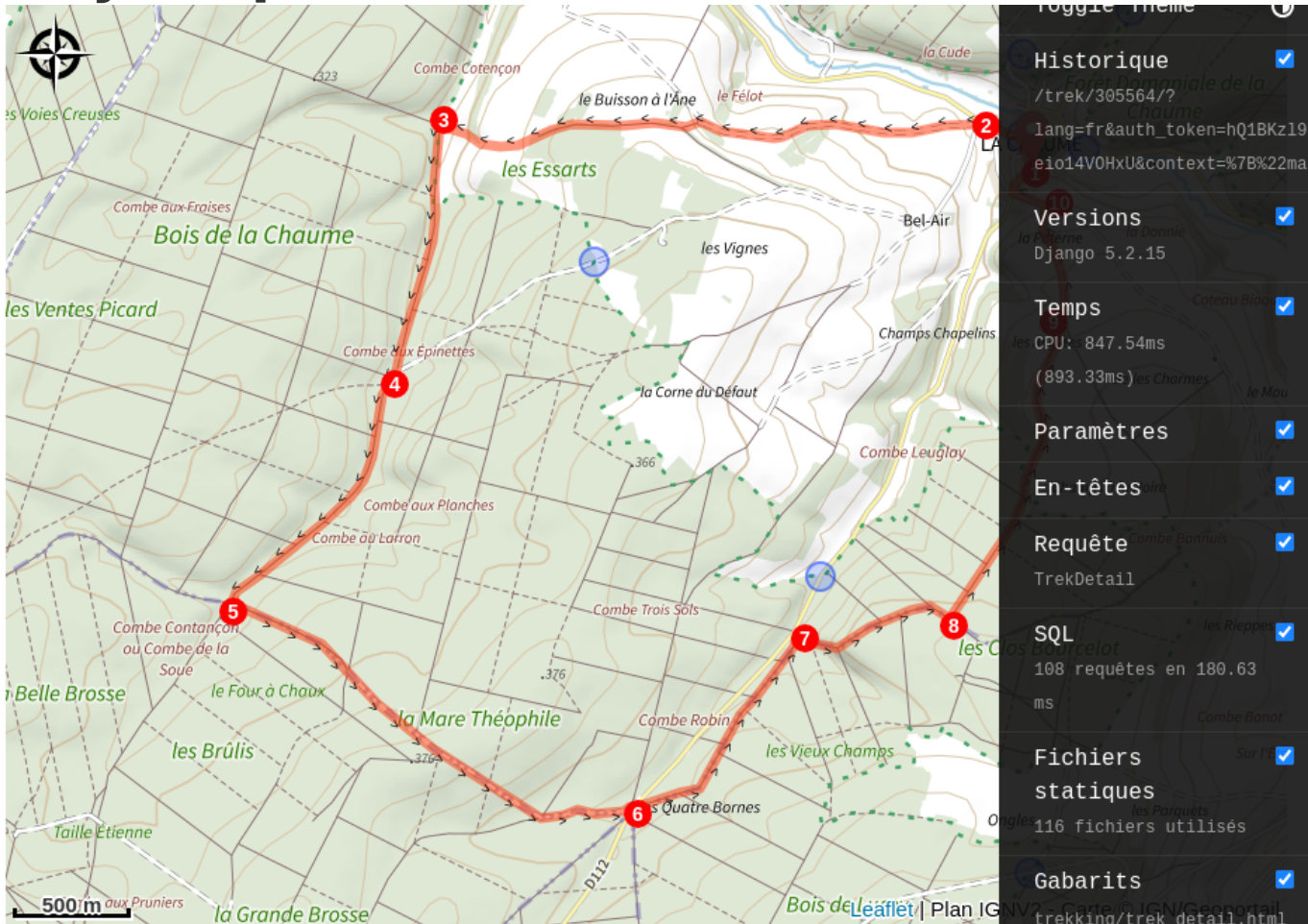
Altimetric profile



Min elevation 285 m Max elevation 376 m

1. Depuis la place de l'Eglise, descendre la Grande Rue et passer vers la mairie. Gagner l'intersection des routes D102 et D112, s'engager à gauche direction Louesme. Continuer jusqu'à la sortie du village.
2. A gauche, quitter la D102. Au calvaire, emprunter le chemin de droite qui démarre parallèlement à celle-ci. Poursuivre sur environ 2.5km ce chemin montant sur le plateau, traversant "le Buisson à l'âne" et redescendant vers la forêt. (Ignorer les intersections)
3. Prendre à gauche et longer la parcelle 54 sur votre droite avant de se plonger dans le bois en suivant la Combe de la Soue qui vous mènera à une très ancienne mare empierrée.
4. Peu après la mare, observer des terriers de blaireaux. Continuer tout droit cette Combe sur 1.5km.
5. A cette intersection, tourner à gauche, remonter la parcelle 64 (périmètre commun avec Voulaines-les-Templiers). Toujours tout droit, arriver sur un chemin blanc dit route forestière de la Belle Place, le suivre jusqu'à la place de retournement des Quatre Bornes.
6. Traverser la D112, prendre en face, légèrement sur votre gauche le sentier (périmètre commun avec la commune de Lucey). Progresser sur 1250m (observer les bornes)
7. A droite, monter la pente assez raide sur une centaine de mètres. Continuer, prendre à droite à la première intersection.
8. A gauche, emprunter la belle sommière (Sentier Bastien) longeant la parcelle 92. A la sortie du bois, poursuivre tout droit.
9. Dans les champs, toujours tout droit (signalétique), redescendre vers le village.
10. Vers l'ancien château d'eau, à gauche, rentrer dans le village. A l'intersection avec la D112 venant de Leuglay, tourner à droite, continuer, regagner la Place de l'Eglise.

On your path...



All useful information

How to come ?

Advised parking

Place de l'Eglise, La Chaume